



**Toute l'actualité de votre bailleur social !**

## ENQUETE SLS / OPS

**Locataires Immobilière du Moulin Vert seulement**

Comme chaque année, l'Immobilière du Moulin Vert est tenue conformément à la Loi de vérifier la situation familiale, les ressources et l'activité professionnelle de ses locataires par le biais de l'enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

Cette enquête obligatoire permet de connaître précisément vos ressources et la composition de votre foyer. Elle servira, d'une part, à établir des statistiques sur l'occupation sociale de nos logements (OPS), que nous communiquerons à la Préfecture, et d'autre part, à mettre à jour votre situation au regard de l'application éventuelle d'un Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

Pour rappel, l'attribution d'un logement social est conditionnée au respect de plafonds de ressources. Or, au cours du bail, vos revenus peuvent augmenter et s'ils dépassent de plus de 20% les plafonds, un Supplément de Loyer Solidarité s'ajoutera chaque mois à votre loyer et vos charges locatives. Le SLS est strictement encadré par la réglementation et calculé selon des modalités très précises.

Ainsi, afin de connaître votre situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021, deux possibilités vous seront proposées : soit en vous connectant sur l'encart « Enquête sociale » prochainement disponible sur notre site Internet soit en retournant le questionnaire papier accompagné des documents demandés.

**Attention tous les ménages ne sont pas concernés par cette enquête qui durera un mois et vous sera communiquée mi-octobre.**



## MA LOCATION

L'Immobilière du Moulin Vert vous accompagne pour que vous puissiez vous sentir bien chez vous. Désormais, retrouvez sur notre site Internet [www.immobiliere-du-moulin-vert.fr](http://www.immobiliere-du-moulin-vert.fr) différentes informations & documents utiles pour vous aider dans votre location sous le tout nouvel onglet « Tout savoir sur ma location ».

Des informations pratiques pour vous accompagner tout au long de votre vie de locataire :

- Lors de votre arrivée (des informations sur votre état des lieux, votre bail ou bien encore l'obligation d'avoir une assurance habitation),
- Lors de votre quotidien (des informations utiles sur votre loyer, des renseignements sur les moyens de paiement mis à votre disposition, vos contacts utiles, la vie dans votre résidence),
- Et également lorsque votre situation évolue (mariage, naissance, demande de changement de logement, ou souhait de quitter le logement).

Cette rubrique sera mise à jour régulièrement avec les réponses à vos questions les plus fréquentes que nous recevons sur notre formulaire de contact.



## RAPPELS SUR LA PROPRETÉ DE VOTRE RÉSIDENCE



**PROPRETÉ DE VOTRE RÉSIDENCE**

Si le travail de votre gardien n'est pas respecté et qu'une entreprise doit intervenir, le coût sera répercuté sur vos charges locatives.

Vos ordures ménagères doivent être déposées exclusivement dans les bacs prévus à cet effet.

Ne jetez rien à terre, ne secouez pas votre linge, tapis, ... par votre fenêtre ou balcon.

**Cet environnement est le vôtre, la propreté est l'affaire de tous.**

IMMOF 2021 



**L'ENTRETIEN DE VOTRE IMMEUBLE**

La propreté est l'affaire de tous, respectez votre environnement.

**ORDURES MÉNAGÈRES :**  
Entretien quotidien des locaux  
Collecte selon le calendrier communal

**PARTIES COMMUNES :**  
Entretien hebdomadaire

**COULOIRS ET CAVES (SI PRÉSENTES) :**  
Entretien mensuel

Pour la **GESTION DES ENCOMBRANTS**, rapprochez-vous du personnel de proximité.

IMMOF 2021 

Nous constatons régulièrement des incivilités sur nos résidences : dépôt sauvage d'encombrants, containers souillés, présence de mégôts, etc.

Il est essentiel de respecter les consignes d'hygiène et de jeter vos déchets dans les bacs mis à votre disposition pour le bien vivre ensemble et la santé de tous.

Respectons le travail des salariés de proximité et des entreprises extérieures en charge de la propreté et de l'entretien de votre immeuble. Ils font le maximum pour vous offrir un cadre de vie de qualité.

**La propreté est l'affaire de tous !**

## LOGEMENTS DISPONIBLES À CROISSY-SUR-SEINE (78)



**Des logements sociaux sont toujours disponibles à la location au sein de notre résidence intergénérationnelle de Croissy-sur-Seine située au 3 boulevard Hostachy.**

Ce programme offre des prestations de qualité pour des logements (essentiellement des studios) situés en cœur de ville, à proximité des commerces et en bordure d'un parc communal. Au sein de cette résidence, une salle commune spécialement adaptée permet l'organisation d'activités et de rencontres, pour encourager la création de lien social.

Pour favoriser la mixité et l'échange entre générations, les attributions des logements veillent à accueillir des familles, des couples, des jeunes

actifs et une large place aux seniors est faite.

Si vous avez 60 ans ou plus ou si vous connaissez des seniors à la recherche d'un logement, nous avons des appartements disponibles. Contactez-nous en complétant le formulaire en ligne sur notre site Internet dans la rubrique « Je cherche un logement » et l'onglet spécifique « Croissy-sur-Seine ».

Des visites sur site sont possibles.

*Vous retrouverez des photos des logements directement sur notre site Internet.*

## LOGEMENTS DISPONIBLES À TRAPPES (78)



La Foncière du Moulin Vert est heureuse de vous annoncer la récente livraison d'une résidence de 28 logements intermédiaires à Trappes au 8-14 rue du Port Royal.

La résidence est située en cœur de ville, à proximité des commerces et des transports en commun (ligne N SNCF).

Plusieurs logements sont toujours disponibles à la location. Ces T3, principalement, sont proposés à la location entre 850 et 1040 € pour une surface de 54 à 69 m<sup>2</sup>. Les places de stationnements sont intégrées à la location.

Pour toute demande de renseignements, merci d'utiliser le formulaire contact sur la page dédiée de notre site Internet sous l'onglet « Je cherche un logement ».